

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 28 novembre 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Finances / Opérations comptables de régularisation des comptes 4581 1905 et 4582 1905

Les comptes 458X sont des comptes typés « opérations sous mandat ». Chaque compte doit être créé en recette (4582) et en dépense (4581) pour une même action.

L'action 19-05 « programme de creusement de mares et de restauration de prairies » a nécessité la création des comptes dédiés 4581 1905 et 4582 1905.

L'opération étant dorénavant clôturée, il est nécessaire d'apurer ces deux comptes. Pour ce faire, les deux comptes doivent être en équilibre. Il convient alors de modifier certaines opérations comptables en fonctionnement dont l'imputation comptable est erronée et qui n'auraient pas été passées au compte 4581 1905 et 4582 1905.

Ces opérations ont été réalisées sur des exercices clos et dont les résultats sont déjà connus et validés. Afin de modifier à posteriori des opérations comptables erronées sur des exercices clos sans impact sur le résultat, il est alors nécessaire de mouvementer le compte 1068.

Par conséquent, voici les modifications des opérations en fonctionnement à réaliser :

Exercice 2020 :

Mandat n°492 – Tiers SHAREPRINT – Imputation 6236 – montant 648 € doit être réimputé au compte 45811905

Opération d'ordre non budgétaire : Débit c/4581 1905 Crédit c/1068

Exercice 2021 :

Titre n°271 – Tiers AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE – Imputation 7478 - montant 29 691.20 € doit être réimputé au compte 4282 1905.

Opération d'ordre non budgétaire : Débit c/1068 Crédit c/4582 1905

Aussi, une subvention a été perçue par erreur en 2020 au compte 1311 « Subventions d'investissement - État et établissements nationaux ». Cette subvention a été en partie amortie en 2022 et 2023. Il convient alors d'annuler les écritures d'amortissement suivantes :

Exercice 2022 :

Mandat n°1129– Tiers SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PAM – Imputation 13911 – montant 1 484.56 €

Opération d'ordre non budgétaire : Débit c/1068 Crédit c/13911

Exercice 2023 :

Mandat n°1165– Tiers SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PAM – Imputation 13911 – montant 1 484.56 €

Opération d'ordre non budgétaire : Débit c/1068 Crédit c/13911

Voici les modifications des opérations en investissement à réaliser :

Exercice 2021 :

Mandat 127- Tiers NATURE ET TECHNIQUES – Imputation 2314 - montant 6 019.20 € doit être réimputé au compte 45811905

Mandat 126 - Tiers NATURE ET TECHNIQUES – Imputation 2314 – montant 21 816.00 € doit être réimputé au compte 45811905

Exercice 2020 :

Titre 339 – Tiers AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE – Imputation 1311 – (n° inventaire 2020/2314/85) montant 7 422.80 € doit être réimputé au compte 4582 1905

Mandat 86- Tiers NATURE ET TECHNIQUES – Imputation 2314 – montant 4 012.80 € doit être réimputé au compte 4581 1905

Mandat 85 - Tiers NATURE ET TECHNIQUES – Imputation 2314 – montant 14 544.00 € doit être réimputé au compte 4581 1905

Après en avoir délibéré, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER** les modifications comptables concernant l'action 19-05.
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.

Le Président
Jérôme END

